



Gaz de schiste :

pourquoi nous n'en voulons pas

C'est le dossier-choc de l'actualité : un mouvement initié par des associations, et qui a rallié à lui tous les élus concernés dans notre département, a voulu s'opposer à l'exploitation des gaz de schiste.

De quoi s'agit-il ? De réservoirs d'énergies fossiles qui ne peuvent aujourd'hui être explorés ou même exploités que par une technique destructrice pour notre environnement : la fracturation hydraulique : tout le monde a en tête ces images de ces foyers américains ou canadiens où on peut mettre le feu à l'eau du robinet en y approchant une flamme... Cette mobilisation générale a abouti à une loi votée unanimement le 13 juillet dernier, puis tout récemment, début Octobre, à l'abrogation de trois des permis qui avaient été concédés préalablement. J'en tire deux leçons, et deux réponses à deux griefs que j'ai pu lire ici ou là.

Du côté de l'idolâtrie scientifique, il y a eu des voix pour dire que ce mouvement était obscurantiste, qu'il était irresponsable de se priver d'énergie et d'emplois, et que finalement les élus hostiles à ces projets ne l'étaient que par démagogie.

Pourtant, même si ce sujet sert en effet à tel ou tel de brevet de bonne conscience écologique à but électoraliste, mon point de vue est bien plus simple : dès que j'ai pris conscience, grâce au collectif associatif que je remercie en la circonstance, des dangers de ces techniques, j'ai pris publiquement parti dès le 12 avril sur mon blog contre leur mise en oeuvre, ce que j'ai répété lors de la réunion organisée par les mêmes le 13 avril à Fayence.

Cela ne veut pas dire que je m'aligne d'avance sur toutes les positions de ces associations, bien au contraire : mais en l'espèce, une démocratie adulte et pluraliste permet aussi à des esprits issus de familles de pensées différentes de se mettre d'accord ponctuellement sur un danger qu'ils ressentent en commun.

Je le précise parce que j'ai aussi eu à affronter le grief inverse : on a voulu me dénier le droit de m'opposer à une mesure qui avait été dans un premier temps proposée par le gouvernement issu de la famille politique à laquelle j'appartiens.

Pourtant cette contradiction ne m'apparaît pas : autant le gouvernement était dans son rôle en ouvrant le champ à tous les moyens de réduire notre dépendance énergétique, y compris celle-là pour le jour où les techniques d'exploration ou même d'exploitation deviendront acceptables, autant il revient aussi aux élus locaux de faire remonter les inquiétudes et les limites qui remontent du terrain et d'une large part de leurs administrés. Je suppose que je n'ai pas besoin de rappeler aux défenseurs des énergies renouvelables que je suis le maire de la commune qui accueille à ce jour la plus vaste des centrales solaires varoises en service...

